

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	49 (1991)
Heft:	4: Agriculture : état des lieux à l'occasion des quarante ans de la loi fédéral sur l'agriculture
Artikel:	La petite paysannerie, comment la définir?
Autor:	Cuche, Fernand
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-140062

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PETITE PAYSANNERIE, COMMENT LA DÉFINIR ?

Fernand CUCHE
*Président de L'Union des
producteurs Suisses,
Lignières.*

Petits, moyens et grands paysans. Petits, moyens et grands domaines. Quelles sont les caractéristiques des uns et des autres? Quels critères choisir pour tenter une définition ? Faut-il se limiter aux dimensions géographiques du pays ? A l'heure des négociations européennes et internationales, il paraît logique d'englober au moins l'Europe. Mais à quelle Europe se comparer? Celle de l'EEE plus la CEE ou la grande Europe?

Que vous choisissiez l'une ou l'autre, que vous vous arrêtez dans l'un ou l'autre des pays de notre continent, vous découvrez l'existence d'une petite paysannerie. Même dans les pays de l'Est, où le parti communiste avait pour objectif l'étatisation de l'activité agricole, de nombreuses régions ont résisté à la collectivisation, comme en Pologne, ou alors ce sont les difficultés de production liées à l'altitude ou au relief, l'absence de moyens de transports, qui ont retenu les planificateurs de l'Etat.

La petite paysannerie ne constitue donc pas une caractéristique liée à notre agriculture. Elle constitue une composante de l'activité économique dans tous les pays du monde.

Nous voilà encore guère avancés dans notre tentative de définition. Dans les grandes lignes, nous dirons que :

- la famille constitue le grand dénominateur commun de la petite paysannerie;
- la dimension de l'exploitation ainsi que les différentes productions offrent une occupation à temps partiel. Le revenu est complété par des activités professionnelles dans le bâtiment, les transports, le tourisme, l'administration, l'enseignement ou l'artisanat.

Il est difficile de donner des chiffres en hectares ou en revenus. Par exemple il y a dix ans, dans l'arc jurassien, une ferme de 20 hectares avec une quinzaine de vaches constituait une activité à plein temps pour une famille et assurait un revenu minimum. Aujourd'hui, dans la même zone, il faut compter avec 30 hectares et 25 vaches. Si l'endettement est trop lourd, il faut encore trouver un revenu complémentaire.

En viticulture, dans la culture maraîchère ou fruitière, il suffit de quelques hectares pour être engagé à plein temps sur le domaine. Les dimensions de l'exploitation agricole à temps partiel (petite paysannerie) dépendent du type de production et des modifications de structures fortement influencées par l'évolution de la politique agricole. Depuis quelques années il faut toujours plus d'hectares pour assurer un revenu minimum pour une famille engagée à plein temps dans l'agriculture.

A. QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES

Entre 1985 et 1990, l'agriculture suisse a perdu chaque jour en moyenne trois exploitations à titre principal. La tendance observée depuis plusieurs décennies se confirme donc. Cette modification de la structure agricole se retrouve aussi dans la forte diminution des personnes occupées dans ce secteur de l'économie. En revanche, la surface agricole utile et le cheptel bovin sont restés inchangés tout au long de la même période.

Près de 11400 des 119700 exploitations agricoles ont cessé leur activité entre 1985 et 1990; le total des exploitations agricoles est tombé à 108300. Ce recul (9,6%) révèle une accélération du phénomène observé à la suite des précédents recensements (réalisés tous les cinq ans; la dernière diminution de cette ampleur remonte au début des années septante).

Evolution du nombre d'exploitations agricoles de 1969 à 1990

	1969	1975	1980	1985	1990
Total des exploitations	149306	133126	125274	119731	108296
- à titre principal	88604	76873	72298	68356	62804
- à titre accessoire	60702	56253	52976	51375	45492

Evolution du nombre d'exploitations selon leur surface productive

Surface productive ha	Exploitations		1985-1990 %
	1985	1990	
0-1	27682	21381	-22,8
1,01-5	22401	19712	-12,0
5,01-10	17489	15543	-11,1
10,01-20	32941	31006	-5,9
20,01-50	18141	19432	+7,1
+50	1077	1222	+13,5
total	119731	108296	

Recensement fédéral de l'agriculture, 1991

Le recul des exploitations à titre accessoire (petite paysannerie, 5900 abandons, soit une diminution de 11,5%) dépasse même cette moyenne, tandis que le nombre des exploitations à titre principal a diminué de 5600 unités, soit de 8,1%. Entre 1985 et 1990, le nombre des premières a chuté de 51 400 à 45 000, alors que celui des secondes passait de 68 400 à 62 800.

Toutefois on ne saurait conclure à une réduction sensible de la substance agricole du pays, note l'Office fédéral de la statistique. Ces chiffres montrent une nouvelle répartition des exploitations selon leur taille; en effet, les domaines de moins de 20 hectares sont devenus moins nombreux, alors qu'au-delà de cette limite, la tendance s'inverse.

Cette diminution du nombre d'exploitations entraîne un recul sensible de l'effectif du personnel agricole. En 1990, 113 600 personnes étaient occupées à titre principal contre 129 600 en 1985 (-12,3% en cinq ans). Quant aux personnes occupées à temps partiel, elles étaient 146 700 en 1990, contre 184 500 en 1985 (-20,5%).

B. PETITE PAYSANNERIE EN VOIE DE DISPARITION ?

Les statistiques le démontrent, la diminution des exploitations à temps partiel s'est accélérée ces cinq dernières années. Les causes de ces départs sont multiples :

- mise en zone constructible d'une partie du domaine,
- maladies ou accidents,
- absence d'une relève,
- attirance pour un métier mieux rémunéré.

Dans un contexte de plein emploi, avec un salaire plus élevé pour un temps plus court, les fils et les filles d'agriculteurs quittent volontiers la ferme. Dans l'exploitation à temps partiel, vous dépassiez facilement les 45 heures de travail hebdomadaire pour un salaire et des prestations sociales nettement inférieurs à celui d'un mécanicien, d'une employée de commerce, d'un haut-fonctionnaire ou d'un avocat....

Le "mal" touche aussi les futurs (es) paysans (nes) dans la possibilité de reprendre une exploitation à plein temps; il y a trop d'heures de travail pour un revenu insuffisant et un temps de loisirs insignifiant. Enfin, quelques uns d'entre eux (au masculin parce que la relève est encore essentiellement masculine) estiment que le métier de paysan n'est pas suffisamment valorisé dans notre société.

C. UN AVENIR DÉPENDANT DE LA CONJONCTURE

Nous l'avons vu, en période de plein emploi, avec des bons salaires, la majorité des jeunes en âge de prendre la relève du domaine, ont suivi une autre formation professionnelle. La conjoncture économique influence donc de façon sensible l'avenir de la petite

paysannerie. Bien sûr, ceux qui demeurent attachés au métier continueront à travailler la terre; cette passion - car il en faut pour ce métier - est plutôt à la baisse. Mais que les possibilités de trouver un métier bien rémunéré diminuent, que les chances de le conserver s'amenuisent, alors le travail de la terre, même mal rémunéré, retrouve une fonction de sécurité. Cette évolution est possible pour autant que la situation économique de l'agriculture soit vivable. C'est encore le cas en Suisse; les revenus de la petite paysannerie sont modestes, il y a des exploitations en crise économique, mais nous ne vivons pas la situation sans espoir que connaissent plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs français, victimes d'une diminution sensible des prix et d'un marché de l'emploi au point mort. Celles et ceux qui perdent pieds se retrouvent au chômage.

Les paysans et les paysannes à temps partiel, avec une double formation peuvent donc jouer un rôle tampon sur le marché de l'emploi et amortir ainsi les fluctuations du marché de l'emploi pour autant que les conditions de vie à la campagne assurent un minimum. Si ce n'est plus le cas tout est alors perdu. Pour combien de temps encore la petite paysannerie pourra jouer sur deux tableaux pour assurer son existence ? C'est une des questions fondamentales que nous nous posons dans la situation de crise que caractérise la politique agricole commune des douze, si ce n'est l'ensemble de l'agriculture européenne.

D. DES MARCHÉS SATURÉS : LA CRISE

Le mot est lâché, oui nous sommes en crise, et cette crise dépasse largement les limites de la petite paysannerie. Aujourd'hui, chez nous et dans les pays membres de la CEE, des exploitations à plein temps, considérées il y a quelques années, voir quelques mois, comme performantes, sont au bord de la faillite. La baisse réelle du revenu en 1990, certaine pour 1991, soulève de vives inquiétudes. De grandes exploitations récemment modernisées, avec un lourd endettement, vacillent, durement frappées par l'augmentation du taux hypothécaire et la baisse du revenu. Nous voici en présence de grands paysans à petits revenus, contraints de trouver une activité lucrative complémentaire pour faire face aux engagements financiers.

L'encouragement au productivisme durant ces dernières années avec pour conséquence prévisible et inévitable la saturation des marchés et son corollaire, la baisse des prix à la production, constituent les deux causes principales de la crise. Elle s'intensifiera avec la progression du libre-échange, ardemment revendiqué par d'importants négociateurs au GATT et programmé dans le futur Espace Economique Européen (EEE). Dans un tel contexte, il faudra produire au coût le plus bas, les régions aux conditions de production difficiles seront éliminées du circuit, entraînant un exode rural important.

E. TOUTE LA SOCIÉTÉ EN CRISE ?

Depuis le lendemain de la dernière guerre mondiale, le développement industriel, la construction de bâtiments, de routes, ainsi que le tourisme, puis le secteur tertiaire, sont de grands consommateurs de main-d'œuvre. Cette diversification économique et son intégration croissante dans le circuit monétaire modifient profondément le comportement des populations. Durant les premières décennies de ce développement, le secteur agricole fournit une part des travailleurs nécessaires à ce vaste chantier qu'est devenu la Suisse. De 1945 à 1990 le nombre d'exploitations agricoles passe de 250 000 à 108 000.

Jusqu'au début des années 1980 nous vivons cette mutation sans révolte; quitter la terre, c'est toujours une petite souffrance, mais on gagne mieux sa vie dans le bâtiment, le tourisme ou les assurances.

Toutefois plusieurs voix s'élèvent pour révéler des conséquences inquiétantes. L'euphorie du boom économique ne serait pas totale; lors du plein emploi des hommes et des machines dans la construction, notre terre fertile disparaît au rythme de 1m² à la seconde, le plus souvent dans les meilleures terres agricoles. Si au lendemain de la guerre les paysans pratiquaient leur métier en accord avec le milieu naturel, 40 ans plus tard ils sont en pleine intensification avec l'utilisation de nombreux engrains de synthèse et de produits chimiques pour protéger les cultures. Sous le poids des machines le sol se tasse, sous l'effet de la toxicité des produits et de la disparition des biotopes de nombreuses espèces naturelles, animales ou végétales, disparaissent. L'utilisation massive d'engrais provoque la pollution de plusieurs cours d'eau, de nappes phréatiques et de lacs.

Au plan économique, l'agrandissement des domaines et la modernisation de l'outil de travail plongent les agriculteurs dans un lourd endettement; en 1990 ils ont payé 900 millions de francs pour les intérêts de la dette. Autre grave conséquence, l'augmentation de la productivité sature en particulier les marchés de lait, de la viande et des céréales, le prix à la production est à la baisse.

Dans plusieurs régions de montagne, l'absence des petits paysans ne permet plus un entretien du paysage, avec leur disparition c'est tout un coin de pays qui se dévitalise.

Voilà un premier constat négatif lié essentiellement à l'agriculture. Il y en a d'autres, de portée plus générale. L'agriculture intensive, proposée jusqu'au début des années quatre-vingt comme la solution pour améliorer le revenu des agriculteurs, favorise le développement du produit standard. Si nous continuons sur cette voie, nous aurons bien-tôt d'un bout à l'autre de l'Europe le même goût pour la tomate, le poulet, le lait ou la viande de bœuf.

Plus globalement encore, pouvons-nous croire en un développement toujours aussi dense, capable de maintenir tous les postes de travail qu'il a créé; capable d'imaginer de nouveaux besoins d'y répondre sans grossir la montagne de déchets industriels pour lesquels il n'existe pas de solutions efficaces de recyclage sans danger pour l'environnement?

Pouvons nous faire mieux que la construction de trois autoroutes pour relier la Suisse alémanique à la Suisse romande afin de favoriser la mobilité et le développement, sans oublier Rail 2000?

Malgré toute la bonne volonté manifestée par les milieux industriels, politiques et financiers pour maintenir la croissance économique, quelques nuages pointent à l'horizon; le chômage est en hausse dans le pays, et les progrès spectaculaires de la robotique et de la micro-électronique permettent de rationaliser encore, donc de diminuer les postes de travail. Le robot-trayeur est à l'essai et la machine à cueillir les pommes fait ses "premiers pas".

La certitude de trouver un emploi de longue durée pour les futurs exclus de la campagne est à la baisse. Comme en France, en Espagne ou au Portugal, pour ne citer que quelques exemples, les paysans suisses, bientôt contraints de quitter la terre, seront-ils chômeurs?

Au ralentissement certain de l'activité économique s'ajoutera une modification des lois du marché avec l'intensification du libre-échange. Pour notre agriculture cela signifie un affaiblissement des protections à la frontière, donc une concurrence plus vive face à laquelle nous ne sommes pas préparés; ce sera alors un coup d'accélération pour la restructuration. Si nous évoluons dans ce sens, nous assisterons à une élimination considérable de petits agriculteurs et à une concentration toujours plus intense des lieux de production, au détriment d'un monde rural vivant dans toutes les régions d'Europe.

Etroitement liée à l'évolution de notre société, il n'est plus possible aujourd'hui de réfléchir à l'avenir de la petite paysannerie dans sa seule fonction d'assurer la couverture des besoins alimentaires. La petite exploitation agricole peut être perçue comme un agent de développement régional au service de la communauté.

F. QUEL AVENIR POUR LA PETITE PAYSANNERIE ?

Les petits paysans eux-mêmes peuvent jouer un rôle important pour assurer leur avenir. Par le combat syndical et politique, par la mise en valeur de leur fonction sociale et économique dans les régions. Les gens de la terre peuvent être très tenaces mais lorsque tout espoir a disparu, il ne reste que le chemin de l'exode. L'avenir dépend aussi - je dirais surtout - du choix de société que nous ferons. A l'intérieur de cette réflexion et au moment des décisions se jouera l'avenir de la petite paysannerie.

Et comme le petit paysan est un agent de développement régional, puis partenaire important dans le maintien d'un monde rural vivant, l'intérêt que nous porterons à la région fera de lui un homme dont l'avenir est assuré ou pas.

L'Europe en crise, en mutation, en construction, a tout intérêt à reconnaître la fonction essentielle des petits paysans. Osons imaginer dans l'intérêt général des populations, au nom de la diversité, de la qualité de la vie, une Europe des régions. Une Europe qui continuera de nous surprendre par ses couleurs, par ses paysages, par sa vitalité. Profitons

au maximum de cette mutation pour faire place à de grands idéaux. Utilisons l'argent, la compétition et l'efficacité au service d'une cause et non comme culte et finalité.

Comme le dit avec pertinence René Basset dans un article du *Monde Diplomatique* : ainsi obnubilé par le culte des moyens promus au rang de fin, c'est tout le système qui s'inverse et aboutit à sa propre négation. On nous dit que l'appareil économique vise à assurer le bonheur des hommes, mais que pour cela il doit être performant. Or la productivité, critère de cette performance exige son "dégraissage", c'est à dire le chômage, la compression des salaires, la création d'une société d'exclusion où la prospérité des uns s'appuie sur la misère sans espoir des autres.

Situer l'avenir de la petite paysannerie dans un tel contexte signifie nager à contre-courant de la pensée ultra-libérale du marché. Mais que l'on ne m'enferme pas dans un conservatisme étroit; j'estime simplement que nous n'avons plus le choix, qu'il serait irresponsable de laisser jouer les seules lois de la concurrence. La course au coup de production le plus bas est autant de drames sociaux, de déséquilibres écologiques que de bien-être.

La petite paysannerie peut jouer un rôle important face à cette nécessité de s'orienter vers une société toujours marchande, mais désireuse de fonder son développement avec comme préoccupation centrale l'homme, le respect de l'environnement et la région.

Plus précisément, les femmes et les hommes de la petite paysannerie offrent :

- de nombreux emplois dans toutes les régions habitables, aujourd'hui menacées par l'exode rural; les besoins en équipement de l'agriculture génèrent des postes de travail dans la recherche, la construction, l'industrie des machines, la transformation des produits, le commerce;
- la possibilité de donner la priorité à un mode de production qui tient compte impérativement du potentiel naturel, régional, donc un travail en accord avec la nature. Par conséquence cette option permet la désintensification dans les zones à haut rendement;
- un choix de produits alimentaires variés au goût du terroir;
- un cadre de vie plus propice à l'épanouissement de la personne que les cités d'urgence ou les banlieues où finissent pas échouer des femmes et des hommes sans espoir;
- des paysages vivants;
- un minimum de sécurité alimentaire là où les gens vivent.

CONCLUSION

L'avenir de la petite paysannerie est étroitement lié au choix de société que nous réaliserons, à notre capacité de maintenir une vision d'ensemble dans les négociations en cours, que ce soit pour l'avenir de l'Europe ou celui des échanges internationaux. Il est

évident que le seul respect des lois de la libre concurrence sera néfaste au développement d'un monde rural vivant. Nous devrons aller plus loin que le maintien de simples protections douanières; nous devrons être persuadés d'entretenir la vie partout où l'homme a des racines, ces terres travaillées depuis des générations doivent continuer à vivre et à faire vivre.